

# HISTOIRE DES BOURSES DU TRAVAIL

## ORIGINE - INSTITUTIONS - AVENIR

-----

*Ouvrage posthume de Fernand PELLOUTIER*

Secrétaire de la

**FÉDÉRATION DES BOURSES DU TRAVAIL DE FRANCE ET DES COLONIES**

-----

*Deuxième partie:*

## LES «PARTIS OUVRIERS» ET LES SYNDICATS

Qu'on ne s'y trompe pas: au moment même où quelques membres obscurs du troupeau collectiviste affirmaient dans «*le congrès de coopérateurs et de mutuellistes proudhoniens*» leur foi révolutionnaire et témoignaient aux chambres syndicales le regret que des groupes d'ouvriers fissent preuve à l'égard de l'État et du Capital d'une modération excessive, les chefs du parti socialiste naissant avaient déjà modifié leurs principes et leur tactique. Inspirés par Karl Marx et Fr. Engels, ils élaboraient dans l'ombre un nouveau plan d'action, et quand s'ouvrit à Marseille, en 1879, le troisième congrès ouvrier, toutes leurs mesures étaient prises pour séparer définitivement les socialistes des syndicats, en attendant qu'ils pussent éliminer du parti socialiste quiconque persisterait à répudier la théorie, chère à Marx, de la conquête du pouvoir politique.

Le congrès de Marseille, en effet, constitua le *Parti ouvrier* avec un double programme: politique et économique. Le programme politique (objet principal de la sollicitude des fondateurs du Parti) comportait les revendications suivantes: abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations; suppression du livret; suppression du budget des cultes et retour à la nation des biens de mainmorte appartenant aux corporations religieuses; suppression du budget de la *Dette publique*; abolition des armées permanentes et armement général du peuple; la commune maîtresse de son administration et de sa police. Le programme économique (d'importance secondaire et qui avait surtout pour but de conquérir la masse ouvrière au mode d'action préconisé pour aboutir à l'«*appropriation collective des moyens de production*»), le programme économique revendiquait: l'interdiction légale pour les employeurs de faire travailler plus de six jours sur sept; la réduction légale de la journée de travail; la fixation légale d'un salaire minimum; l'interdiction légale aux patrons d'employer les ouvriers étrangers pour un salaire inférieur à celui des ouvriers français; l'instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants par l'État et par la Commune, etc... Bref, le Parti nouveau-né réclamait: en matière politique, l'épuration et, pour ainsi dire, la moralisation de l'État; en matière économique, l'extension de ses pouvoirs jusqu'aux extrêmes limites de la liberté individuelle (1).

Bien qu'il fut l'œuvre d'hommes intelligents et instruits, ce programme, on le voit, était d'une simplicité peu commune; il était en même temps d'une antiquité respectable, la plupart de ses articles ayant déjà fait la fortune des diverses fractions républicaines qui, tour à tour, et depuis 1848, avaient brigué le pouvoir. Il avait ce double avantage, en outre, de dispenser ses adeptes de toute contention d'esprit et de les affranchir de toute responsabilité en cas d'insuccès. Sa réalisation, en effet, était subordon-

(1) «*Le Programme du Parti ouvrier, ses considérants, ses articles*», par Jules Guesde et Paul Lafargue.

née à la prise de possession du pouvoir politique. Or, pour accomplir cette prise de possession, que fallait-il? Avoir organisé le prolétariat en parti politique distinct, c'est-à-dire avoir rallié au socialisme un nombre d'électeurs suffisant pour obtenir dans le Parlement la majorité absolue. L'action nécessaire (qui pouvait exiger une longue suite d'années) devait donc se borner au commentaire, par la voix des journaux, des brochures et des réunions électorales, des dix-sept articles du programme, et il suffisait, pour faciliter cette tâche, *«pour fournir à tous les militants du Parti un arsenal pour leur lutte quotidienne contre l'ordre actuel, de prendre le programme article par article, phrase par phrase, et d'en montrer le bien-fondé tant au point de vue scientifique qu'au point de vue tactique»*. Quant à l'éducation économique du prolétariat, à la culture de son esprit d'initiative, à son façonnement aux modalités d'un organisme socialiste, fadaïses! *«L'émancipation sociale subordonnée à l'appropriation collective des moyens de production; cette appropriation subordonnée à l'action révolutionnaire du prolétariat organisé en parti socialiste distinct»*; voilà tout ce qu'il importait de savoir. *«On se contenterait d'être certains, suivant une expression de M. Filippo Turati, de la grande ligne directrice de l'évolution et des bases granitiques de la lutte des classes»*.

Malgré sa simplicité, pourtant, ce programme rencontra un obstacle imprévu. N'exigeant aucune réflexion, aucune étude; promettant à quiconque se sentait la parole facile, les succès peu estimables des tréteaux populaires, il ouvrait carrière à toutes les ambitions et convoquait toutes les médiocrités. Aussi chacun des hommes mis par le hasard à la tête du Parti désira-t-il être le seul à diriger l'action collective. Et sous prétexte que la division des forces était la condition même du développement du Parti, en réalité pour servir leurs propres intérêts, les uns et les autres ne tardèrent pas à se séparer, entraînant leurs fidèles et constituant de petites sectes sans principes.

Qu'arriva-t-il? Que, d'une part, les propagandistes, plus soucieux du nombre des élections que de leur valeur, et croyant (peut-être de bonne foi) que le nom du candidat heureux suppléerait, pour caractériser chaque succès électoral, au défaut de principes, allèrent jusqu'à atténuer le programme transactionnel du Parti, même jusqu'à supprimer tel ou tel de ses articles, suivant le lieu et les circonstances; que, d'autre part, la foule, tenue dans l'ignorance des véritables principes socialistes, vit dans les candidats du nouveau Parti, non pas les représentants d'une doctrine supérieure, mais uniquement une nouvelle couche d'aspirants-politiciens, à peine différents des radicaux et dépourvus du prestige, alors incontestable, des députés de *«l'extrême-gauche»*. Aussi le corps électoral, pour qui le mot *«socialisme»* ne représentait aucune idée nouvelle, se gardait-il de donner ses suffrages à des inconnus, mettant ainsi le Parti dans l'impossibilité d'offrir aucun des avantages qu'il avait promis.

Pour achever de discréditer le parlementarisme préconisé par le Parti, il ne fallait plus que l'adoption par les Chambres de quelques lois *«sociales»*. Expérimentalement, le peuple se convaincrait que, non seulement ces lois étaient ou incomplètes ou inapplicables, mais qu'elles ne pouvaient pas ne pas l'être, l'argent plaçant les hommes au-dessus de la loi, leur soumettant tous les pouvoirs, juridiques et politiques, et (à défaut même de ces prérogatives) leur assurant la possibilité de rejeter sur la classe qui produit, le poids des charges légales dont ils viendraient à être frappés. C'est ce que permirent, en effet, de constater, outre la loi du 19 mai 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures, celles du 12 juillet 1880 supprimant l'interdiction de travail prononcée par la loi du 18 novembre 1874 pendant certains jours de l'année; du 16 février 1883, qui remettait en vigueur celle du 9 septembre 1848 sur la durée du travail et qui n'a jamais été appliquée; du 10 décembre 1884 sur les conseils de prud'hommes, le décret du 3 avril 1889, qui apporta des exceptions à l'article 1er de la loi du 9 septembre 1848, l'arrêt du Conseil d'État en date du 21 mars 1890 et relatif aux travaux publics communaux, du 8 juillet 1890 relative aux délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes, des filles mineures et des enfants.

Toutes ces lois, rendues inapplicables par le judaïsme des interprétations, par la fertilité d'esprit des employeurs (prompts à substituer aux moyens d'exploitation interdits des moyens plus oppressifs encore), éclairèrent les hommes qui composaient les diverses fractions du Parti sur la valeur de l'action parlementaire. Insensiblement, mais incessamment, les rangs s'éclaircirent, les membres des groupes les plus modérés entrant dans les groupes plus révolutionnaires pour en ressortir bientôt et se donner tout entiers à l'action économique, devenant peu à peu des négateurs de toute action législative et remplacés par de petits bourgeois désireux de jouer aux dépens des masses, aveugles et d'autant plus confiantes, un rôle politique.

Ainsi, dès la renaissance du mouvement ouvrier en France, deux conceptions se partagèrent les esprits, touchant le mode d'organisation et de lutte de la collectivité socialiste. L'une, professée par des hommes ignorants et routiniers (en dépit de leurs connaissances économiques), s'inspirait uniquement des faits visibles et, croyant que l'État, simple instrument de l'organisation sociale, en avait été l'artisan, le considérait comme indispensable au perfectionnement des sociétés et, par suite, tendait à augmenter ses attributions en y ajoutant celles de producteur et de répartiteur de la richesse publique.

L'autre, émanée d'hommes chez qui l'intuition suppléait au défaut de science économique, considérait (avec Proudhon) que les fonctions sociales peuvent et doivent se limiter à la satisfaction des besoins humains de tout ordre et, constatant que l'État n'a pour raison d'être que la sauvegarde d'intérêts politiques superflus ou nuisibles, concluait à son remplacement par la libre association des producteurs. La première de ces conceptions recommandait la conquête systématique, mais légale, de chaque fonction élective, la substitution du personnel politique socialiste au personnel politique capitaliste devait entraîner la transformation du système économique; la seconde parlait de mutuellisme, de coopération, de crédit, d'association et professait que le prolétariat possède en lui-même l'instrument de son émancipation.

Sans doute, on pouvait reprocher aux unions professionnelles une timidité excessive. Elles se défendaient de professer le socialisme et n'avaient même pas été éloignées de se réjouir, originairement, de la défaite subie par les révolutionnaires en mai 1871. Elles cherchaient ouvertement les moyens de «*concilier le travail et le capital*», c'est-à-dire d'obtenir par leur sagesse et leur modération seules des salaires constamment proportionnés au coût de la vie; par surcroît, elles prétendaient tirer de leur propre fonds une protection suffisante contre le chômage, les accidents, les maladies, la vieillesse. Le syndicat, qui répudiait jusqu'à l'ancienne forme de société de résistance, bornait son ambition à instituer des comités d'arbitrage, chargés de résoudre avec les employeurs les litiges professionnels, et à organiser un enseignement technique intégral qui permît à l'ouvrier, spécialisé par les découvertes mécaniques, de pénétrer tous les secrets du métier, et, conséquemment, de rendre à l'industrie nationale une supériorité qui déterminerait, avec le relèvement des prix de vente, le relèvement des salaires. L'Association coopérative de consommation n'avait pour but que de diminuer le prix des choses nécessaires à l'existence; l'association coopérative de production, que d'élever jusqu'au patronat de petits groupes d'ouvriers; les sociétés de secours mutuels, les caisses de secours, de voyage, etc..., ne visaient qu'à obtenir de l'ouvrier une prévoyance, une auto-protection que lui seul, se devait, et les membres de ces sociétés se confondaient en témoignages de reconnaissance lorsqu'un patron tenait à affirmer par une contribution pécuniaire personnelle sa «*sollicitude pour les travailleurs*».

Mais, de même que les rédacteurs du programme socialiste s'étaient, malgré leur érudition économique, montrés en cette œuvre de piètres économistes, de même, en traitant de haut les associations ouvrières, ils méconnaurent (s'ils ne l'ignoraient pas) la tendance fatale de l'humanité vers la nouveauté des idées et des vues, source du progrès. Eux qui affirmaient l'impossibilité en régime capitaliste de toute conciliation entre le travail et le capital, eux qui proclamaient l'inéluctabilité de la lutte de classes, ils ne songèrent pas que les événements eux-mêmes se chargeraient de modifier les résolutions de sagesse prises par les associations ouvrières, ce qui permettrait de les conquérir au socialisme dans un délai pour ainsi dire déterminé; ils ne songèrent pas davantage que, les membres des associations préférant aux formules du Parti les expériences pratiques et personnelles, peut-être serait-il politique de les ménager, de telle sorte que, le jour où ils se rallieraient au socialisme, ils fortifiassent l'organisation politique du Parti (s'ils acceptaient de s'y affilier) par leur organisation administrative.

En conséquence de cette faute, le fossé se creusa de plus en plus entre le Parti et les associations ouvrières. De temps à autre, quelque socialiste avisé préconisait l'entente; mais la faillite chaque jour plus évidente des sectes politiques et les dissentiments qu'introduisaient dans les syndicats les discussions sur l'action électorale détournaient ceux-ci d'un rapprochement dont ils pressentaient confusément qu'ils seraient les victimes; et quant aux chefs du Parti, ils prétendaient que les syndicats leur fussent subordonnés, l'émancipation économique disaient-ils, devant être non la cause, mais la conséquence de l'affranchissement politique. Et c'est ainsi qu'allèrent rester distincts, pour devenir plus tard antagoniques, les efforts accomplis par les deux formes de l'organisation prolétarienne.